

St-Jacques
DE LA LANDE

GUIDE

DES ACCUEILS
periscolaires

et

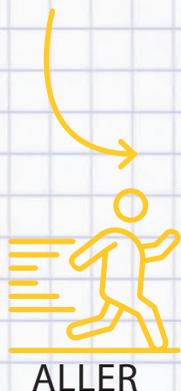
DES ACCUEILS
de loisirs



INFOS PRATIQUES

Un dossier complet et validé par nos services est obligatoire pour accéder aux accueils périscolaires et de loisirs

POUR UNE 1^{ÈRE} INSCRIPTION



EN MAIRIE



1 rue François Mitterrand
35 136 St-Jacques de la Lande



02 99 29 75 30



Du lundi au jeudi :
(fermeture le mardi après-midi)
8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 16h30

OU

À LA MAISON HUBERTINE AUCLERT



9 rue Jean Pont



02 99 29 75 30



Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h
(fermeture pendant les
vacances scolaires)

AVANT CHAQUE RENTRÉE SCOLAIRE

ACTUALISER

les renseignements sur le portail famille
Carte + sur : stjacquesdelalande.cartepius.fr
ou en mairie.



CONTACTER

le service Éducation pour un Protocole d'accueil
individualisé (PAI) en cas d'allergie(s) ou de problèmes
médicaux (avec ordonnance du médecin à jour) :
education@st-jacques.fr ou 02 99 35 21 23

LE PORTAIL FAMILLE CARTE+

QU'EST-CE QUE C'EST ?

- un seul portail pour avoir accès à toutes vos démarches : dossier de renseignements, inscriptions à l'accueil de loisirs et suivi des consommations.
- votre compte doit être approvisionné **avant** consommation. Le suivi de votre consommation se fait directement sur le portail (archives sur deux mois) : aucune facture éditée.

RÉCUPÉRER EN MAIRIE

- vos identifiants de connexion

LES DOCUMENTS À FOURNIR

> **ATTESTATION DE PAIEMENT CAF OU MSA :**
(avec le Quotient familial du mois précédent)

> **SI VOUS N'ÊTES PAS ALLOCATAIRE CAF OU MSA :**

- Avis d'imposition N-2
- Justificatif des prestations familiales

> **ATTESTATION D' ASSURANCE RESPONSABILITÉ
CIVILE EXTRA-SCOLAIRE**

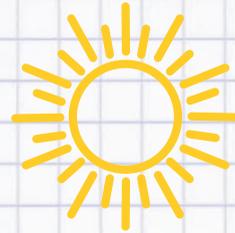
> **COPIE VACCINS DU CARNET DE SANTÉ**

> **10 € EN CHÈQUE OU ESPÈCES** pour l'approvisionnement
du compte famille



Tarifs fixés en fonction du quotient familial CAF.
Se renseigner directement sur le site de la Ville ou en
mairie pour les barèmes.

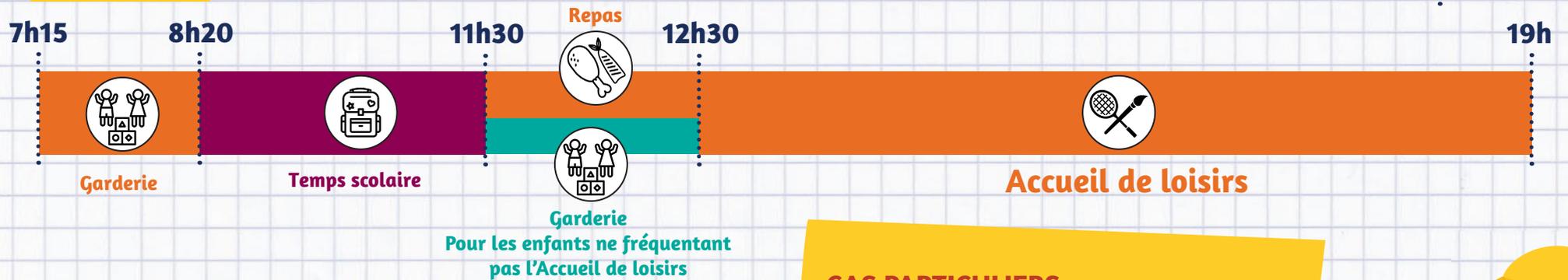
EMPLOI DU TEMPS DE LA SEMAINE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE



Lundi, mardi, jeudi et vendredi :



Mercredi :



LÉGENDE :

- Temps payants organisés par la Ville
- Temps gratuits organisés par la Ville
- Temps scolaires gérés par l'Education Nationale

CAS PARTICULIERS :

Gabriel Péri
lundi, mardi, jeudi et vendredi
accueil des enfants sur le temps méridien de 11h45 à 13h30

Eugène Pottier
mercredi
garderie de 7h15 à 8h50 et de 12h à 12h30



LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES



LA GARDERIE

DU MATIN ET DU SOIR

Suzanne Lacore,
Haut Bois,
Eugène Pottier

Accueil en maternelle, encadrée par les ATSEM.

- **8h20** : Les élémentaires sont amenés par un animateur périscolaire dans la cour de leur école.
- **18h** : Les élémentaires sont amenés par un animateur périscolaire à la garderie en maternelle.

Gabriel Péri

Accueil en maternelle, encadrée par les ATSEM.

Olympe de Gouges

Accueil en élémentaire, encadrée par un animateur périscolaire.

7h15
>
8h20

16h30
>
19h

Maternelle

18h
>
19h

Élémentaire

Goûter fourni par
la Ville
à 16h30



LE TEMPS DU MIDI

12h
>
13h45

Gabriel
Péri

11h45
>
13h30

- Encadré par les ATSEM et les animateurs périscolaires.
- Les menus sont consultables sur le site de la Ville et sur le site de la société Restoria www.radislatoque.fr
- Des animations peuvent être proposées aux enfants telles que « le livre aménagé » (salle avec divers coins aménagés pour de la lecture, jeux de construction, jeux de société, jeux d'imitation...) ou des jeux de cour.



16h30
>
18h

L'ÉTUDE SURVEILLÉE (POUR LES ÉLÉMENTAIRES)

Encadrée par des animateurs périscolaires qui vérifient que les enfants font leurs devoirs scolaires dans une ambiance propice au calme. Ce n'est pas un temps d'aide aux devoirs.

Prévoir un
goûter simple
et pratique
dans une boîte



LES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

15h30
>
16h30

- Les TAP sont répartis en 5 périodes sur l'année scolaire (de vacances à vacances).
- Le programme des activités est affiché avant chaque période.
- La 1^{ère} semaine de chaque période, les animateurs et les intervenants présentent les ateliers. Les enfants pourront alors s'y inscrire en fonction des places disponibles (priorité aux enfants non-inscrits à d'autres activités).



Les enfants ne pourront pas être récupérés de 15h45 à 16h30. En cas de besoin exceptionnel et justifié, merci de contacter le(la) référent(e).

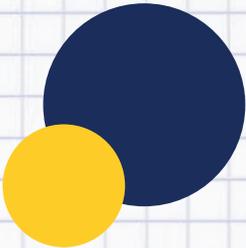
LES ENFANTS ONT LE CHOIX ENTRE :

LE « LIBRE AMÉNAGÉ », encadré par un(e) animateur(trice) qui les accompagne dans leurs projets (activités manuelles, construction, lecture, jeux d'imitation...)

DES JEUX DE COUR

LES ATELIERS proposés par les animateurs périscolaires ou des intervenants extérieurs (artistes indépendants, éducateurs sportifs, salariés d'associations ...) autour d'un thème différent à chaque période.





LES ACCUEILS DE LOISIRS

RÉSERVATION EN LIGNE

Inscription obligatoire sur le portail famille Carte+ :
sur stjacquesdelalande.carteplus.fr ou en mairie

- pour les mercredis : entre 3 mois et 8 jours avant la date souhaitée
- pour les vacances scolaires : entre 1 mois et 8 jours avant le début des vacances

Au-delà de ces délais, contactez
accueil@st-jacques.fr ou au 02 99 29 75 30



ORGANISATION

Le programme des activités est consultable une semaine avant chaque période de vacances sur le site de la ville.

ÉQUIPE

- L'équipe est composée de 19 animateurs répartis sur les différentes tranches d'âge.
- Une partie des animateurs de l'accueil de loisirs interviennent également sur les accueils périscolaires des écoles : cette connaissance des enfants constitue un repère supplémentaire.
- Des animateurs vacataires viennent compléter les équipes pendant les vacances scolaires ou en remplacement les mercredis.
- Certains référents d'école sont directeurs/adjointes sur certaines vacances.

ACTIVITÉS

- Chaque matin et après-midi, il est proposé aux enfants des activités diversifiées telles que : bricolage, cuisine, activités scientifiques, danse, jeux extérieurs, grands jeux etc. mais aussi, des projets d'animation sur plusieurs séances.
- Les enfants peuvent également proposer leurs idées d'activités et les mener s'ils le souhaitent.
- Il peut être proposé des sorties à la journée ou à la demi-journée durant les vacances scolaires.
- De plus, un temps convivial à destination des familles est organisé le mercredi avant chaque période de vacances et durant la dernière semaine d'une période de vacances.





CONTACTS



ACCUEIL DE LOISIRS DE LA GAUTRAIS

Direction

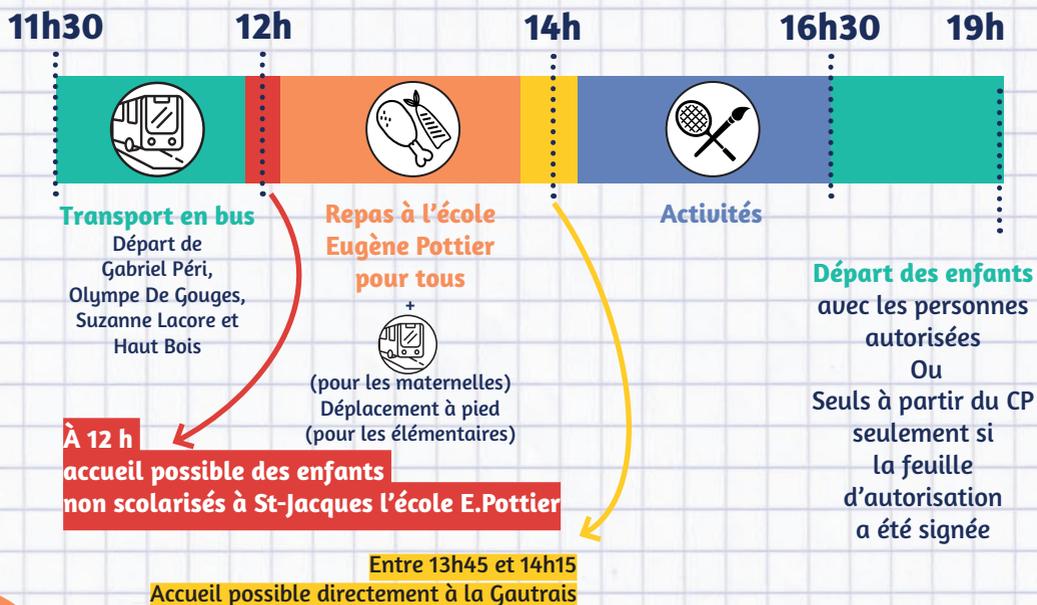
☎ 06 45 70 26 63

Adjoint(e)

☎ 02 99 35 58 75
06 37 70 38 48

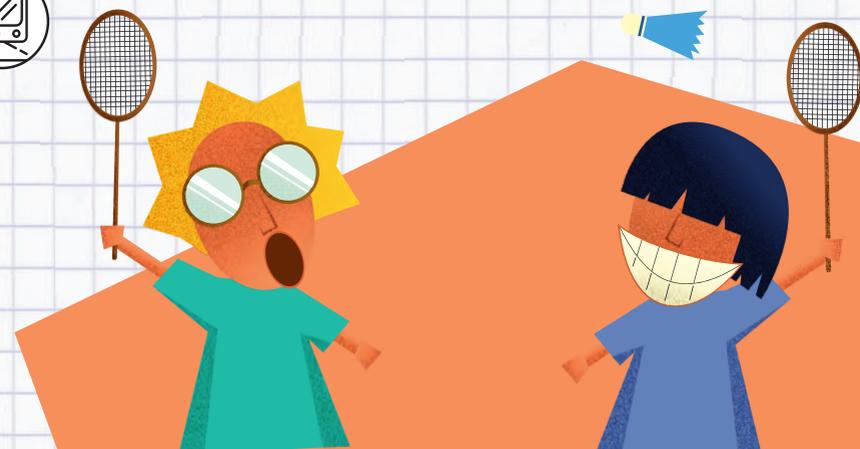
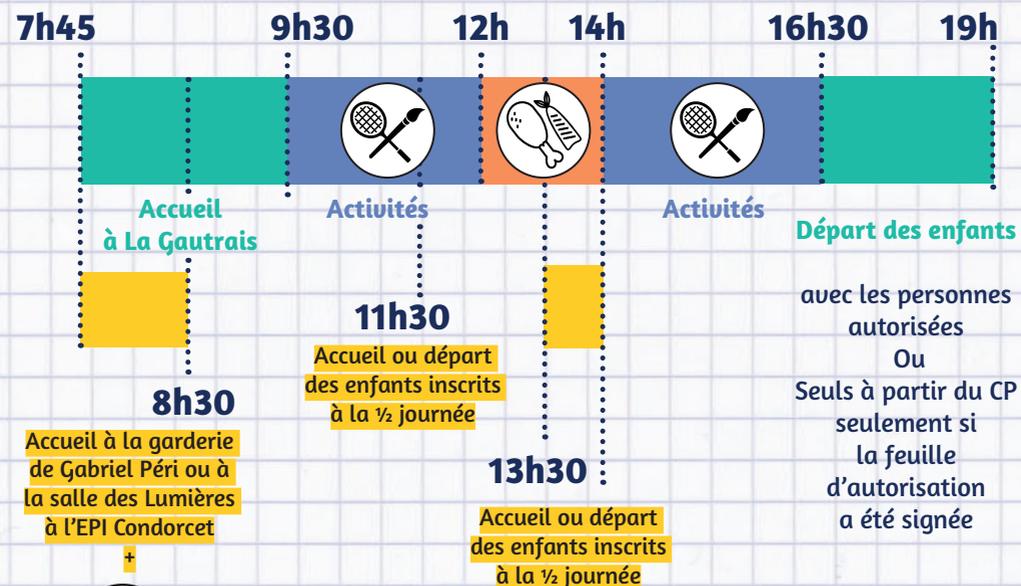
EMPLOI DU TEMPS DES MERCREDIS HORS VACANCES SCOLAIRES

Accueil de loisirs de la Gautrais pour les 3/12ans



EMPLOI DU TEMPS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Accueil de loisirs de la Gautrais pour les 3/12 ans



ACCUEIL DE LOISIRS GABRIEL PÉRI

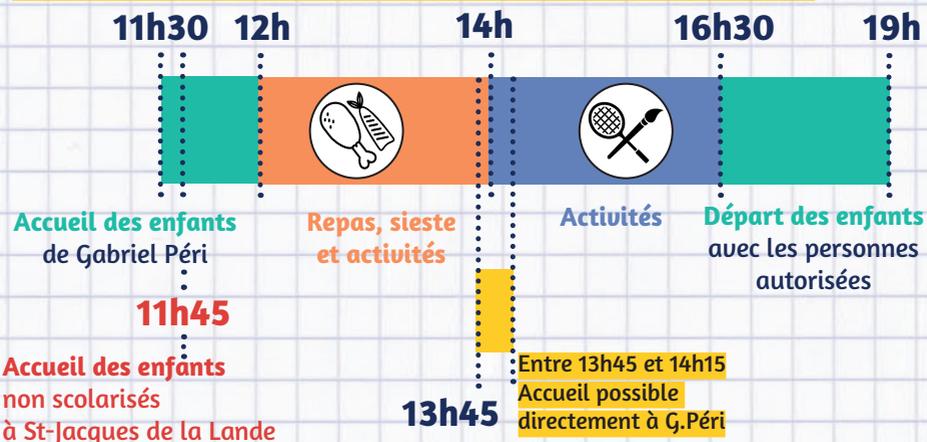
Direction
☎ 06 32 91 83 66

ACCUEIL DE LOISIRS EPI CONDORCET

Direction
☎ 06 32 91 40 02

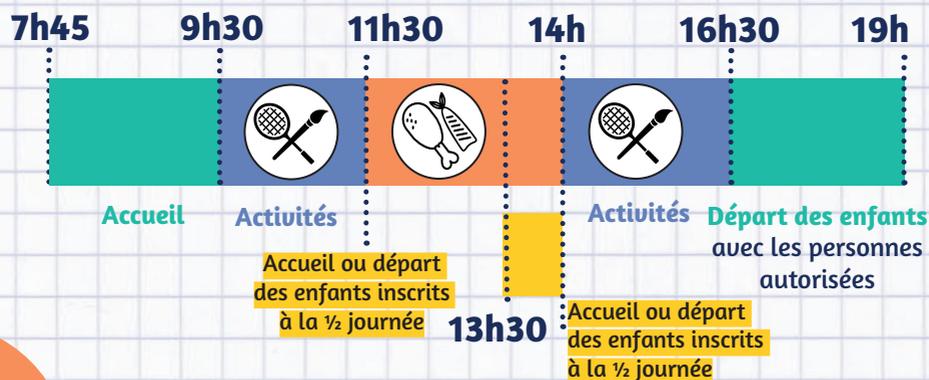
EMPLOI DU TEMPS DES MERCREDIS HORS VACANCES SCOLAIRES

Accueil de loisirs de Gabriel Péri pour les 3/5ans



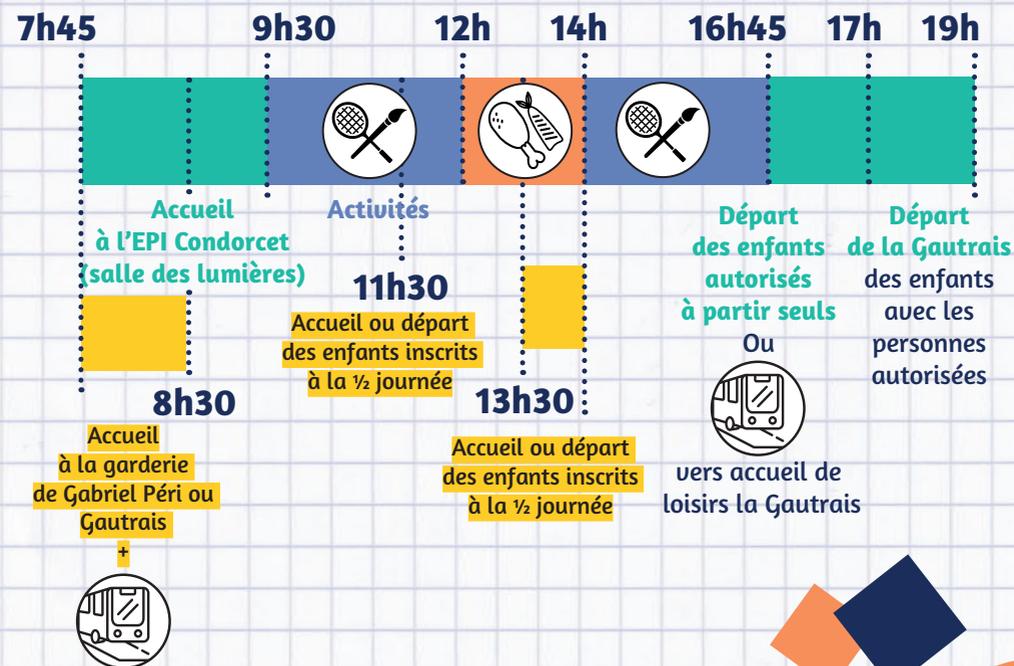
EMPLOI DU TEMPS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Accueil de loisirs de Gabriel Péri pour les 3/5ans (en juillet)



EMPLOI DU TEMPS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Accueils de loisirs à l'EPI Condorcet (salle Buffon) pour les 9/12 ans (pendant la Toussaint, Février, Avril et Juillet)



ADRESSES



ACCUEIL DE LOISIRS GABRIEL PÉRI (3-5 ANS)



2 rue Pauline Kergomard
Ligne 13 ; Arrêt : Croix Verte
Ligne 37 ; Arrêt : 25 Fusillés



ACCUEIL DE LOISIRS EPI CONDORCET (9-12 ANS)



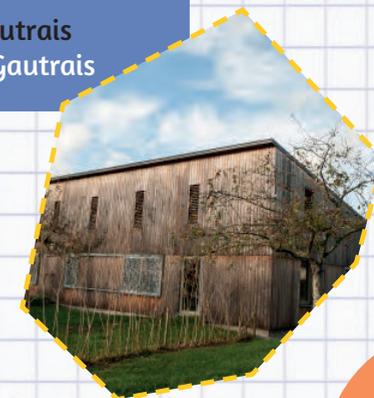
10 rue François Mitterrand
Ligne C7 (ex 57) ; Arrêt : St-Jacques Mairie
Ligne 13 et C6 ; Arrêt : Jean Jaurès



ACCUEIL DE LOISIRS DE LA GAUTRAIS (3-12 ANS)



15 allée de la Gautrais
Ligne 13 ; Arrêt Gautrais





+ D'INFOS
SUR VOTRE DOSSIER
ET VOS INSCRIPTIONS

**Horaires d'accueil
administratif - mairie**

lundi au jeudi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi :
8h30 - 16h30

AUTRES INFOS

Service Éducation :
02 99 35 21 23
education@st-jacques.fr

www.st-jacques.fr